

# BAC

SYNDICATS e.i.L. FÉDÉRÉS UNITAIRES

TRIMESTRIEL  
Prix : 1 Euro

**BULLETIN DES  
AGRÉGÉS ET DES  
CERTIFIÉS**

Avril Mai Juin  
2008

e. comme *Efficacité*  
i. comme *Indépendance*  
L. comme *Laïcité*

# N°26

Bulletin des Agrégés et Certifiés de  
l'Éducation Nationale

**SNCA**

Certifiés, Agrégés e.i.L.

**Convergence**

5, rue Clisson 75013 Paris  
Tél. : 06 84 57 20 75  
Fax : 01 53 94 07 53  
@ : FR41@wanadoo.fr  
Site : <http://snca-nat.fr>

## SOMMAIRE

du n° 26 du seul BAC authentique

Rapport d'activité intermédiaire	P 1-4
Motion revendicative	P 4-6
Violence scolaire	P 6-8
Commission Personnel de Direction	P 8
Motion Laïcité	P 9
Motion Lycée et Baccalauréat	P 9-10
Fiches de déclaration de Candidature	P 11-12

BAC N° 26  
Avril Mai Juin 2008  
TRIMESTRIEL  
Directrice de la Publication  
Françoise ROCHE

N° CPPAP : 0907S 06175  
N° ISSN : en instance

CONCEPTION &  
REALISATION  
au siège  
5, rue Clisson 75013 PARIS

## Conseil Syndical National : 31 mai 2008 Lycée René Cassin 75016 PARIS

### Rapport d'activité intermédiaire

Bonjour et bienvenue, mes chers camarades.

Tout d'abord, je tiens à remercier très chaleureusement Monsieur le Proviseur du lycée René Cassin de PARIS qui nous accueille dans son établissement pour nous permettre de travailler ensemble.

Il y a moins d'un an, le CSN s'est réuni à RETHEL (29 juin 2007). A cette occasion j'avais rédigé un rapport d'activité, en forme de relevé d'étape, qui a été publié dans le n° 22 de *BAC*.

En introduction à ce CSN, tenu en application de l'article 5 de nos statuts, je renouvellerai ce relevé d'étape.

Le travail qui nous attend ce jour comporte trois volets :

- Le premier, que j'assume en partie, est donc de dresser le relevé d'étape au terme d'une année presque complète ;
- Le deuxième est la préparation des élections professionnelles de la fin 2008 et celle du congrès national ordinaire de 2009 ;
- Le troisième est de fixer pour l'immédiat les axes de l'action du SNCA e.i.L. Convergence.

Le relevé d'étape-rapport d'activité que je présente est celui de notre organisation syndicale, confrontée, comme toutes les autres, aux changements politiques intervenus depuis mai 2007.

Comme je pense que nos débats feront largement leur part à ces changements, je me limiterai à caractériser les principaux axes de la politique SARKOZY-FILLON. Ensuite je ferai le point sur notre activité pendant les onze derniers mois.

### I- LES AXES DE LA POLITIQUE DE SARKOZY ET LEUR COHÉRENCE IDÉOLOGIQUE

#### *A/ L'adhésion à un système économique et social : la mondialisation*

Il me semble que, sur le fond, cette politique n'est pas vraiment en rupture, contrairement à ce qu'elle prétendait faire, avec les politiques qui ont été menées pendant 12 ans sous CHIRAC. Leur point commun est une adhésion, raisonnée ou panique, peu importe, à la mondialisation qui est un système économique et social capitaliste et malthusien, dont le moteur, qui s'emballe vite, est la recherche de gros profits tirés non des résultats d'investissements productifs mais de la spéculation. En cohérence avec cette adhésion, l'Etat doit limiter ses dépenses, se retirer au maximum de ce qui peut, d'une façon ou d'une autre, relever du marché, déréguler au maximum les fonctionnements relevant du champ économique et social, livrer le plus possible de missions qui lui incombait depuis la Libération à l'initiative privée et à la concurrence. Le démantèlement méthodique des services

publics, dont l'Education Nationale n'est pas le moindre, et la casse systématique de ce que l'on appelle « les acquis sociaux » sont directement liés à ces choix politiques. Disons qu'avec l'arrivée de SARKOZY au pouvoir, et encore plus après son relatif échec aux dernières élections municipales, il y a une accélération, quelquefois forcenée, de la mise en place de cette politique du tout libéral, c'est-à-dire du tout capitaliste. Les vocables pour justifier cette politique ont souvent une connotation d'apparence positive : réforme, rénovation, révision ... Je me permets de faire remarquer une fois de plus que réforme veut d'abord dire « mise au rebut ».

### ***B/ Un choix antirépublicain***

Notre adhésion à la Convergence pour la défense et la promotion des Services Publics est une façon de montrer que le SNCA e.i.L. Convergence estime que le désengagement de l'Etat de la plupart des missions qui lui incombent, dont celle de faire prévaloir l'intérêt général, donc laïque, sur les intérêts particuliers et privés, est un mauvais coup, un très mauvais coup, porté à l'ensemble du monde du travail. En perdant volontairement de vue cette mission d'avoir toujours et partout à faire passer l'intérêt de la collectivité nationale avant celui des individus, les dirigeants édulcorent jusqu'à la faire disparaître la République, et faillissent, en dépit de déclarations d'intention ou plutôt de circonstance, à la devise républicaine qui assure la Liberté des citoyens en leur garantissant l'Egalité des droits d'accès à tous les services qui satisfont les besoins vitaux de tout être social par l'exercice de la redistribution équitable des richesses et de l'entraide, au nom de la Fraternité qui se doit d'exister entre tous les enfants de la République.

Tous les domaines de la vie du citoyen et du travailleur sont touchés par cette politique si peu républicaine : la santé, les retraites, la justice, la défense nationale, les énergies, l'eau, le logement, l'Ecole, les transports, les structures administratives, financières, etc.

Historiquement, la République est l'expression révolutionnaire de la définition et du fonctionnement de l'Etat. Choisir la mondialisation c'est faire un choix contre-révolutionnaire.

### ***C/ Le choix de la régression sociale***

#### **L'érosion du pouvoir d'achat**

Un des corollaires de la mondialisation, malthusienne par essence car il lui faut créer des distorsions entre l'offre limitée jusqu'à la pénurie et la demande inchangée ou même accrue, est l'augmentation des prix qui frappent de plein fouet les classes moyennes et les catégories sociales les plus modestes. Leur pouvoir d'achat est triplement malmené : par la hausse des prix, par la stagnation des salaires que les incertitudes du marché de l'emploi imposent aux travailleurs depuis des années et par la destruction des services publics et des acquis sociaux qui obligent les ménages à dépenser là où il y avait gratuité ou faible coût et à épargner pour les temps durs de la fin d'activité.

Depuis des années - déjà quand nous étions à la FSU les porte-parole d'AUTREMENT, jusqu'en 2001 - nous disons que ne pas défendre le pouvoir d'achat des fonctionnaires enseignants, non seulement les paupérise et les décline, mais diminue aussi leur autorité de maîtres. A la FSU, nous étions peu, pour ne pas dire pas écoutés. Il semble que le discours syndical ait changé, mais il n'est pas très mobilisateur : question de volonté défaillante sans doute et toujours, se surajoutant au quant à soi petit bourgeois qui interdit de parler d'argent ....

#### **Le recul de l'Ecole laïque**

L'actualité récente a mis l'accent sur ce qui nous concerne directement : l'Ecole et son avenir. Du point de vue du SNCA e.i.L. Convergence la question des suppressions de postes n'est pas simplement un problème numérique : moins de profs et davantage d'élèves dans les classes, nous savons tous ce que cela signifie en termes de conditions de travail des maîtres et des élèves. Nous savons aussi que cette surcharge, qui a ses limites - ne serait-ce que la dimension des salles de classe - conduira à recruter des contractuels en plus grand nombre ce qui précarisera davantage les personnels. Mais nous devons surtout être bien conscients que la démarche comptable des responsables du système éducatif révèle une radicale remise en question des missions de l'Ecole de la République. Je prendrai deux exemples.

- Le premier concerne l'enseignement élémentaire : la diminution horaire du droit de chaque enfant à l'enseignement. La polémique sur le service minimum permet de camoufler la réalité politique : ceux qui privent les enfants d'Ecole, qui laissent les familles les plus modestes, et les autres aussi d'ailleurs, se débrouiller avec la garde des enfants 3 jours par semaine et sans qu'il y ait le moindre gréviste, ont nom DARCOS, FILLON et SARKOZY. Avec eux, l'Etat se désengage de la part d'obligation scolaire qui lui incombe.
- Deuxième exemple : c'est celui qui mobilise toutes nos forces aujourd'hui. Sous prétexte de « rénovation de la voie professionnelle », les mêmes individus en charge de l'Etat, suppriment deux diplômes nationaux qualifiants, le BEP et le baccalauréat professionnel *post* BEP, pour les remplacer par un bac pro 3 ans très déprofessionnalisé qui devient une variété de bac technologique. Cela signifie la fin de la spécificité de ces voies et leur rapide fusion avec la voie dominante, celle de l'enseignement général. Cela signifie, aussi, la fin des spécificités des métiers de l'enseignement : le corps unique, même s'il ne s'enveloppe pas de l'appareil, de l'apparat statutaire, est en voie de concrétisation pour exercer dans le collège et le lycée uniques. Là aussi, il y a l'écran du discours idéologique de l'égalitarisme pour justifier cette uniformisation ; là aussi, il y a des préoccupations comptables que la mise en place généralisée de la LOLF nous avait laissé prévoir. Mais il y a surtout une radicale transformation de la conception de l'Ecole. Alors que jusque-

là, depuis l'institution de l'école obligatoire, gratuite et laïque par la Troisième République, enfin devenue républicaine au début de la décennie 80 du XIX<sup>ème</sup> siècle, la République a progressivement élargi le champ de ses obligations en prolongeant et diversifiant les possibilités de *cursus* scolaire, on assiste aujourd'hui à une minimalisation de l'obligation des pouvoirs publics à donner une formation initiale diplômante et qualifiante au futur travailleur et une éducation complète au futur citoyen. La « rénovation » ainsi conçue laisse à l'individu le soin de compenser, s'il le peut, les manques grandissants de ce qu'il reçoit désormais de la République, ou plutôt de l'ombre qu'il en reste, pour ne pas dire le fantôme qu'en ont fait depuis des années les dirigeants de ce pays.

Enfin, le problème récurrent de la violence scolaire dont les premières victimes sont nos élèves, et qui dure parce que la hiérarchie y trouve son intérêt, en restant sans solution permet de discréditer l'Ecole publique et les missions que la République lui a confiées. La violence prévaut dans et autour de l'Ecole parce qu'elle est finalement instrumentalisée par l'idéologie libérale individualiste contre l'autorité des maîtres et contre la laïcité.

## ***D/Le résurgence de la lutte des classes***

### **1. L'idéologie de la réforme contre la classe ouvrière**

Il y a une continuité politique très évidente et cohérente dans ce qui s'opère sous nos yeux et touche, en la fragilisant de plus en plus, la vie quotidienne des travailleurs et de leurs familles et en faisant peser l'incertitude sur l'avenir de leurs enfants. Pour assurer cette continuité destructrice du souci de l'intérêt du plus grand nombre et cette promotion des intérêts égoïstes et prédateurs des nantis, ceux-ci et leurs clientèles dont bon nombre sont membres des castes politiques, syndicales et associatives, n'hésitent pas à livrer à la classe laborieuse, la classe ouvrière salariée ou non, une âpre lutte et, pour ce faire, utilisent toutes les armes à leur disposition, y compris l'arme alimentaire. Cette lutte, c'est la lutte de classe des nantis contre les autres classes sociales. Les nantis mènent une lutte idéologique contre nous, et au nom de cette idéologie de la réforme à tout prix, transforment l'Ecole en officine préceptorale pour certaines familles, en une simple institution de gardiennage pour beaucoup d'autres, et à leur insu d'ailleurs, rendent les transports le plus coûteux possible, spolient les travailleurs de la conquête culturelle qu'est l'allongement de l'espérance de vie en leur refusant le droit légitime à une retraite paisible et décente, répandent la famine dans le monde : l'idéologie de la réforme conduit à une formidable régression sociale.

### **2. Les armes de la contre offensive**

Eh bien ! Il faut riposter avec les armes qui sont les nôtres et que la *Charte d'Amiens* nous enseigne. Chaque fois que nous luttons, il faut le faire sur le terrain de la vie réelle, celui où se déroule notre existence quotidienne de travailleurs, l'immense champ de l'économique et du social que les spéculateurs et les politiques ont déclaré effrontément relever de leur chasse gardée ! De même, c'est avec les valeurs de la République que nous combattons avec succès les impostures antirépublicaines de nos spoliateurs !

Le SNCA e.i.L. Convergence, bien conscient de ses moyens modestes, les rend plus efficaces parce qu'il les affûte toujours aux principes et aux valeurs de ces deux références, la République et la *Charte d'Amiens*. Pour faire reculer la férocité et l'outrecuidance de nos adversaires qui ne feront pas de quartiers si nous ne menons pas une contre offensive victorieuse, le combat syndical doit être simultanément le combat pour la République sociale et laïque.

## **II- ONZE MOIS DE TRAVAIL**

Concrètement en ces onze mois qu'avons-nous fait ?

Outre la publication du bulletin trimestriel *BAC* et du n° 3 d'AUTREMENT POUR LE SYNDICALISME nous avons alimenté le plus régulièrement possible le site du SNCA e.i.L. Convergence de textes divers et en particulier de communiqués en phase avec l'actualité sociale. A ce propos, je tiens à remercier Raymond MAGDELAINE, notre webmestre, pour son efficacité et sa disponibilité. En votre nom à tous je lui adresse aussi des vœux de bonne convalescence à la suite d'une intervention chirurgicale qu'il vient de subir.

D'autre part, Pierre COURANJOU a écrit cette année un texte sur le quotidien d'un chef d'établissement en réplique à un livre rédigé par un journaliste et une jeune enseignante déçue par ses débuts dans l'Education Nationale. Comme ce livre a été publié par FAYARD, Pierre a proposé son texte d'une quarantaine de pages au même éditeur qui l'a refusé. Il faudra cependant faire connaître ce texte et je vous invite à réfléchir à la façon dont nous pouvons nous y prendre.

Lors de notre réunion de RETHEL nous avons pointé deux dossiers permanents : celui de la MGIEN et celui de la violence. Sur ce dernier dossier, Raymond MAGDELAINE qui le suit de très près, nous a envoyé une contribution. D'autre part, nous avons alerté les Régions sur l'importance qu'il fallait donner à la lutte contre la violence scolaire. Nous avons été reçus par la Région RHÔNE-ALPES. D'autres contacts ont été envisagés avec les Régions NORD-PAS de CALAIS et d'Auvergne. Sur le second sujet, nos camarades de la MGIEN nous parleront tout à l'heure de sa situation et de la leur. Mais je veux signaler dès maintenant, que le Rectorat de Versailles, dans le ressort duquel notre activité syndicale est particulièrement importante, a été cette année en dessous de tout pour ce qui est de la MGIEN : il n'a pas réuni le groupe de travail rectorat-intersyndicale qui avait pourtant à s'occuper du suivi des CDI et de la mise en place des com-

missions de contractuels. Autre remarque : à une question que je lui ai posée par courrier, François FILLON m'a fait répondre que la MGIEN ne sera pas menacée par la mise en place du « plan espoir banlieue » et qu'au contraire, partout où ce plan sera appliqué, elle sera sollicitée pour les modalités de sa mise en œuvre.

Comme j'en avais été mandatée à RETHEL, j'ai présenté à la nouvelle garde des sceaux une requête en indemnisation vu l'impossibilité d'aller aux élections de 2005 dans laquelle le SNCA e.i.L. Convergence s'est trouvé par le manque évident de diligence et de respect des textes législatifs et réglementaires dont ont fait montre les tribunaux administratifs. Cette requête est restée sans réponse. La suite possible est d'attaquer le ministère de la justice au motif de ces carences et de lui demander des dommages et intérêts équivalant à trois années de 2,5 décharges de certifiés à mi-carrière. Vous aurez à donner votre avis sur ce sujet.

Les statuts provisoires adoptés à RETHEL ont été déposés et enregistrés par la mairie de Paris. Ils sont modifiables jusqu'au prochain congrès national ordinaire de 2009 qui aura à les voter définitivement.

La grande affaire de cette année a été la généralisation du bac pro 3 ans et sa mise en place dès la prochaine rentrée, avec ce que cela entraîne : la destruction du BEP, diplôme national de niveau V, la mise en place de certifications qui ne sont pas et ne peuvent être des diplômes, la dénaturation du bac pro tel qu'il avait été institué par le décret de 1995, le recul de formation que cela entraîne pour les élèves et les menaces sur l'emploi dans les LP. La secrétaire générale du SNCA e.i.L. Convergence a présenté devant le Conseil d'Etat une requête pour faire annuler la note circulaire du 29 octobre 2007 aux motifs d'excès de pouvoir et d'incompétence du ministre signataire. Si on se réfère au résultat de la démarche qu'avait entreprise en 2004 le SNETAA lorsque le bac pro 3 ans en était au stade de l'expérimentation, contre quoi à l'époque il se battait, notre requête a des chances d'aboutir. Mais pas avant plusieurs mois, voire plusieurs années ! Dernièrement, le Conseil d'Etat a annulé le transfert des personnels TOS aux régions. Se pose désormais la question de savoir en quoi cette annulation va modifier la situation de nos collègues TOS gérés par les Régions depuis plusieurs années. Une réflexion sur ce sujet nous permettrait peut-être d'anticiper nos actions à mener au cas où notre propre requête serait validée.

Bien entendu nos débats porteront largement sur ce sujet. Il me semble que nous devons envisager cette « réforme » dite « rénovation de la voie professionnelle » dans un cadre plus large : ce qu'elle induit en amont, c'est-à-dire le fonctionnement de l'orientation, et ce qu'elle entraîne en aval, c'est-à-dire la poursuite d'études. En envisageant l'ensemble du *cursus* scolaire d'un futur bachelier pro, c'est tout le fonctionnement du second degré qui nous apparaîtra avec, hélas, son idéologie égalitariste proclamée et son injustice scolaire et sociale profonde.

Mes chers camarades, je vous remercie d'être venus travailler ensemble. Je ne doute pas que votre réflexion et les décisions que vous prendrez donneront au syndicalisme que nous voulons faire vivre une raison supplémentaire d'aller de l'avant.

Paris, le 31 mai 2008  
Françoise Roche

---

## Motion revendicative

Le Conseil National :

- a validé le relevé d'étape présenté par la SG
- a décidé d'intégrer à la motion revendicative
  1. la contribution de Raymond MAGDELAINÉ sur la violence scolaire
  2. La contribution de Pierre COURANJOU, SN commission Personnels de Direction
  3. Les motions « Laïcité » et « Lycée et Baccalauréat » présentées par le Secrétariat national.

### *Débats et décisions*

#### **MGIEN**

Dans l'Académie de Versailles, là où l'action de SNCA e.i.L. Convergence est particulièrement en pointe sur tout ce qui concerne la MGIEN, force est de constater la carence des services du rectorat. Au cours de l'année 2007-2008, malgré les engagements pris par le CSAIO, le groupe de travail Intersyndicale-Rectorat n'a pas été réuni.

- Alors qu'il faut assurer le suivi des personnels ayant obtenu la signature d'un CDI, que d'autres collègues contractuels vont en signer, qu'il faut envisager les modalités de titularisation des bénéficiaires de CDI, qu'il est nécessaire de mettre en place des commissions de personnels contractuels pour le suivi de leur carrière, l'institution, par son inaction, a montré dans quel mépris elle tenait la MGIEN, ses personnels et ses élèves.
- Elle a ainsi contribué à marginaliser encore plus les personnels et leurs missions alors qu'au contraire, elle devrait promouvoir auprès des chefs d'établissement et des autres personnels cette structure de remédiation scolaire et d'insertion sociale.

Dans la mesure où le Premier Ministre a fait savoir au SNCA e.i.L. Convergence que la MGIEN serait associée à la mise en place du « Plan Espoir Banlieue », la concertation par l'intermédiaire du groupe de travail intersyndicale-rectorat devient urgente.

Le CSN a mandaté le secrétariat académique de Versailles, qui nonobstant l'effacement des services rectoraux, a œuvré activement, pour sa part, à faire vivre et à promouvoir la MGIEN, pour prendre les dispositions qui obligeront la hiérarchie à faire son travail dès la rentrée et à ne pas se dérober à ses engagements.

## Orientation

Le gouvernement a le projet de mettre en place un « grand service d'intérêt général d'orientation et d'insertion »\*. Le terme « information » disparaît de ce projet qui a une portée nationale. Le SNCA e.i.L. Convergence qui dénonce les injustices de l'orientation scolaire telle qu'elle est pratiquée depuis des décennies, n'a d'autre *a priori* envers ce projet que ce qui constitue ses revendications en matière d'orientation :

- Orienter les élèves non plus sur des critères ethno-sociaux mais sur des critères exclusivement scolaires ;
- Par un statut réaliste, répudiant les aberrations de « l'égalitarisme », donner aux lycéens et aux étudiants la possibilité de se consacrer exclusivement à leur *cursus* scolaire.

L'échec scolaire, en dépit des remédiations auxquelles on a recours depuis si longtemps sans résoudre les problèmes qu'il pose, a sa source dans une orientation scolaire dévoyée à laquelle il est plus que temps de mettre un terme. Ses pratiques sont antirépublicaines et antidémocratiques ; elles s'exercent au profit d'élèves venant de familles dont les stratégies scolaires sont liées plus aux convenances sociales qu'aux aptitudes et projets réels de leurs enfants. Les autres enfants sont spoliés de leurs droits par cette orientation qui transforme l'École en institution de préceptorat au service de l'intérêt particulier de quelques uns et au mépris de l'intérêt général qui est celui de la République.

Un des scandales les plus évidents de cette orientation, qui n'a plus de scolaire que le nom, est l'accaparement des classes de BTS par les bacheliers S : elles n'ont pourtant pas été instituées pour eux, mais pour accueillir les poursuites d'études des bacheliers technologiques et professionnels qui désormais en sont refoulés. Dans le même temps, le Président de la République s'étonne, à juste titre, qu'avec tant de bacs S nous manquions de scientifiques de haut niveau !

## Métier

Le CSN a d'abord réprouvé l'attitude méprisante et inconséquente du Président POCHARD qui n'a pas pris la peine de répondre, même négativement, à la demande d'audience que lui avait adressée le SNCA e.i.L. Convergence.

L'avenir du métier se fera avec ou sans les propositions de cette commission POCHARD qui n'a pas fait sa promotion avec les mêmes talent et culot qu'ATTALI pour la sienne. Il se dessine sous les auspices :

Des suppressions de postes

De la prétention à élever le niveau du recrutement

De la méthode managériale de la gestion de l'École

### 1/- suppressions de postes

Le Ministre le reconnaît lui-même : les suppressions de postes envisagées aux prochaines rentrées mettent l'Éducation Nationale dans la situation d'étiage numérique des personnels au niveau le plus bas possible. En dépit de chiffres avancés ici ou là, et que leur précision, à l'unité près, rend aussi suspects que ceux dont usent avec complaisance certains régimes, l'institution, pas plus qu'en période de vaches grasses, n'est en capacité, en période de vaches maigres, de savoir ni le nombre des emplois, ni le nombre des personnels qu'elle y affecte, ni la nature exacte de chacun de ces emplois : le pilotage se fait toujours sans une idée sûre des ressources auxquelles on pourra faire appel en cas de coup dur. Cette incertitude est liée à la fable des moyens constants que chaque recteur est tenu de réciter à chaque rentrée à ses chefs d'établissement !

### 2/- Recrutement et méthode managériale

La politique de l'amaigrissement forcené des effectifs de personnels titulaires pose la question du recrutement futur. L'élévation du niveau de recrutement à bac + 5 est annoncée par tous les premiers rôles de l'équipe dirigeante, le Président de la République en tête, évidemment ! C'est le SNES qui va être content, dont l'antenne sur l'élévation du niveau des profs est devenu depuis les années 80 un tube syndical !

Le SNCA e.i.L. Convergence n'est pas opposé à une élévation du niveau de formation des maîtres. Mais, outre que cette « élévation » ne doit pas concerner le seul versant didactique de cette formation mais prendre en compte aussi ses versants pédagogique et professionnel, elle doit être également fonction des futurs métiers auxquels sont destinés ces étudiants de haut niveau. L'uniformisation à un haut niveau des formations destinées une fois obtenues à s'exercer de la maternelle à la terminale semble, au-delà de la démagogie, une absurdité.

Les évolutions actuelles de l'Université, des universités, donnent à penser que la formation et le recrutement seront dissociés. L'Éducation Nationale ne formera plus – sauf exceptions – ses futurs maîtres. Elle externalisera cette formation en la confiant aux universités autonomes qui conduiront leurs étudiants jusqu'à un *master* d'éducation. Ensuite les « masterisés » seront recrutés par l'employeur Éducation Nationale en fonction de ses besoins fluctuants mais pas sur la base des concours. La contractualisation généralisée, sans perspective de titularisation ni permanence d'affectation, fera des futurs personnels de l'Éducation Nationale des personnels précaires : la précarisation est une vieille tentation de l'Édu-

\* Mais peut-être n'est-ce qu'une velléité...

cation Nationale, mais camouflée sous l'impérative « nécessité de service ». Elle pourra quitter son camouflage en s'institutionnalisant ! Faut-il rappeler que la titularisation, assortie de la garantie d'emploi, est le meilleur moyen d'assurer l'impartialité et l'incorruptibilité du fonctionnaire ? De plus, cette garantie d'emploi se paye actuellement par rémunération inférieure dans le public à celle du privé, à qualifications égales.

Il y aura encore des recrutements par concours (ou assimilés) – les exceptions – avec titularisation à l'appui. Cela donnera des super-profs (autre vieille tentation), mâtinés chefs de travaux, qui chapeauteront des réseaux de professeurs contractuels et vacataires.

### 3/- Coordination et spécificité.

Le recrutement et la gestion managériale des personnels d'enseignement et d'éducation ne sont pas exempts de contradictions. La spécificité des métiers d'enseignement est évacuée au profit d'une adaptabilité des personnels recrutés au coup par coup pour assurer certaines tâches, et le corps unique est évité puisque les fonctionnaires sont massivement remplacés par des personnels précaires quoique de haut niveau ... Cependant il reste quelques super-profs fonctionnaires qui assurent la coordination entre les autres profs en fonction de missions d'enseignement et d'éducation différenciées, inévitablement, en raison de la diversité des publics scolaires ... Chassez la spécificité des métiers, elle revient au galop, imposée par l'intérêt des élèves eux-mêmes !

La tendance à la coordination, un peu sur le modèle de ce qui se fait de longue date à la MGIEN, est de plus en plus marquée dans l'Ecole telle qu'elle fonctionne aujourd'hui, des classes primaires aux lycées professionnels, technologiques, voire d'enseignement général. C'est sur cette base que fonctionnent aussi les bonnes équipes de BTS.

### 4/- Et les rémunérations ?

Depuis longtemps le SNCA e.i.L. Convergence a dit - et les coordinations de fait, et non pas celles qu'imposera le *management* d'encadrement envisagé par la « réforme » SARKOZY-FILLON, en sont la démonstration - que le travail de la plupart des profs a considérablement augmenté sa productivité depuis plusieurs années. Mais le compte n'y est pas ! Les heures supplémentaires défiscalisées ne concernent pas ce travail plus productif, bien réel pourtant, et toujours impayé !

« Dégraissons le mammoth », disent nos réformistes au pouvoir, « et avec l'argent récupéré nous paierons le travail que vous ferez en plus en prenant plus d'élèves et plus de classes chaque semaine ! ». Ce discours démagogique, outre qu'il trouvera difficilement à se concrétiser – car les profs seront rares qui ayant déjà de 180 à 220 élèves devant eux pendant leur service de 18 heures accepteront d'en prendre 35 de plus – oublie complètement la réalité, qui est pourtant celle de l'efficacité : ce travail à productivité élevée et ces coordinations suscitées par les exigences tout à fait légitimes de nos élèves ; n'est ce pas du travail en plus et cependant toujours moins payé puisque la stagnation des salaires s'accompagne d'une hausse du coût de la vie comme on n'en avait pas connu depuis longtemps. La paupérisation, le déclassement et bientôt la précarisation accrue, générale, des personnels enseignants, est-ce bien la meilleure manière de reconnaître non seulement leur dévouement mais aussi les missions dont la République les a investis ? A moins que la République ne soit plus à l'ordre du jour des dirigeants de la France ...

### **Elections professionnelles**

Le CSN a décidé que le SNCA e.i.L. Convergence présentera des listes des corps relevant de ses différentes commissions ouvrières aux élections professionnelles nationales et académiques de l'année scolaire 2008-2009. Devant le silence de la Garde des Sceaux en réponse à la demande d'indemnisation que le SNCA e.i.L. Convergence lui avait adressée pour avoir été empêché par la carence des tribunaux administratifs d'aller aux élections professionnelles de 2005, le CSN a mandaté la secrétaire générale pour poursuivre les actions judiciaires permettant de recouvrer cette indemnisation.

Le CSN a clos ses travaux après avoir décidé que le Congrès National Ordinaire se tiendrait à LANGRES au printemps prochain.

---

## **VIOLENCES SCOLAIRES**

### **Méconnaissance du sujet ?**

### **Volonté délibérée de l'ignorer ?**

Le domaine des violences scolaires, où les affaires connues ne représentent que la partie émergée de l'iceberg, n'est pas sans nous poser quelques questions.

Ce phénomène récurrent, qui touche plus les élèves que les enseignants, est extrêmement grave lorsqu'il est subi par des adultes, mais encore plus grave lorsque se sont des élèves qui le subissent.

J'en prendrai pour exemple l'épilogue judiciaire de l'affaire Karen Montet Toutain victime dans le LP Louis Blériot d'Étampes d'une agression violente de 7 coups de couteau le 15 décembre 2006. Interrogée à sa sortie du procès, elle avoue, au

bord des larmes, que toute cette affaire est un véritable gâchis, d'un côté comme de l'autre, trois tentatives de suicide en ce qui la concerne depuis le début de cette affaire (ce qu'elle ne dit pas aux journalistes présents), et un adolescent marqué à vie par l'énormité de son geste et que la peine de prison, soyons-en sûrs, n'aidera pas à se réhabiliter.

Essayons d'analyser méthodiquement les faits déterminants qui conduisent inmanquablement à produire des faits similaires.

### Les bases communes :

- Souvent (mais pas forcément) un établissement difficile classé en ZEP, ou en « Sensible » ou en « Violences », lorsqu'il ne cumule pas les trois.
- Une orientation des élèves par défaut ou par l'échec.
- Des élèves en grandes difficultés sur le plan scolaire et familial, très souvent sans aucun repère ou ayant de mauvaises fréquentations.
- Des enseignants mal préparés, ou pas préparés du tout, à ce type de situation et très souvent, eux aussi, nommés par défaut et non par choix.
- Des IUFM qui ne préparent pas du tout, ou pas assez, les primo enseignants.
- Des parents complètement dépassés par les problèmes que rencontrent leur progéniture, et qui n'ont pas, trop souvent, les moyens (financiers, ou culturels) pour les résoudre.
- Toute la pyramide de la hiérarchie qui nie le problème ou le sous-évalue volontairement, se rendant ainsi complice.

### Les bases aggravantes :

- Une hiérarchie d'établissement très souvent dépassée, pas formée non plus, mais, ce qui est le plus grave, complètement autiste\* au problème et qui en rejette intégralement la faute sur l'enseignant ou les parents.
- Des équipes pédagogiques inexistantes, ou n'ayant aucun moyen, et surtout un comportement non solidaire, face aux problèmes qu'ils constatent chez leurs collègues comme chez leurs élèves : c'est attristant, car cela n'arrive pas qu'aux autres !
- Une Inspection académique et un rectorat qui n'ont pas bien pris la mesure du phénomène, et qui cherchent, chaque fois, à minimiser l'événement. Pourtant ce ne sont pas les indicateurs qui leur manquent pour bien mesurer l'ampleur du phénomène, et malgré cela, à propos de l'académie de Versailles ne dit-on pas qu'elle est la « désastre » académie ?
- Des fédérations ou associations de parents d'élèves plus soucieuses du non-remplacement des profs malade ou en stage et de l'accueil de leurs chères têtes blondes, lors des grèves, plutôt que des dangers encourus, par leurs enfants à l'école.
- Une récupération purement médiatique des violences, par les politiques de tout bord, qui ne l'utilisent le plus souvent que pour leur propre compte. La Palme d'or obtenue par le film « *Entre les murs* » est une illustration parfaite de cette récupération.

### Le plus grave à mon sens :

- Des organisations syndicales d'enseignants (fédérations, syndicats...) qui connaissent l'ampleur du problème, mais qui se taisent, qui font le dos rond, qui minimisent elles aussi le phénomène, qui ne veulent pas le voir, qui en restent le plus souvent au plan des colloques, des congrès d'études... mais qui n'ont pas encore décidé de prendre le taureau par les cornes.
- Une hiérarchie qui nie le phénomène, le minimise, qui culpabilise, dans l'établissement et dans la presse la victime (je parle ici des enseignants) : elle était jolie, trop souriante, elle avait bien signalé les faits, mais n'y avait pas mis les formes, j'en passe et des meilleures.
- Une hiérarchie qui est pourtant dotée d'un système **unique au monde**, un logiciel, du nom de SIGNA, pour mesurer l'ampleur des violences, et qui face à la publication d'une enquête du journal *Le Point*, n'a rien trouvé de mieux que de ne plus utiliser cet outil, et qui envisage, un jour peut-être, d'utiliser un autre outil, plus étriqué, de manière à ne pas faire peur aux futurs parents d'élèves.

### Conséquences :

Les victimes sont de plus en plus nombreuses, les actes de plus en plus graves, même si des experts comme la **MAIF** ou **l'Autonome de Solidarité**, affirment que la gravité des faits n'est pas en augmentation ; je veux bien croire qu'ils le pensent sincèrement, mais comment peuvent-ils l'affirmer alors qu'ils ne traitent, de leur propre aveu, que la partie émergée de l'iceberg ?

\* Il y a des exceptions, trop rares, qui ne sont pas au SNPDEN.

Les victimes sont seules face à ce phénomène, complètement désarmées, en plein désarroi, ce qui les conduit souvent, trop souvent, à commettre l'irréparable, quelques années plus tard, ce qui, rassurez-vous, n'est pas comptabilisé dans le nombre des victimes des violences scolaires !

Les dégâts les plus graves sont ceux subis par des adolescents en pleine phase de construction, même si ceux subis par les adultes, qui en principe sont sortis de cette phase, ne sont pas pour autant négligeables.

### Conclusion en forme d'interrogation :

Dans un pays dit civilisé, comme la France, qui se glorifie d'être le berceau des Droits de l'Homme et du Citoyen, lorsqu'il laisse s'installer dans l'École de la République, dans la société, des violences, sans en chercher les raisons, ni essayer d'y apporter des remèdes, il faut chercher à qui cela profite, qui à intérêt à laisser s'installer durablement, la peur, les violences, l'intolérance, dans ce qui est le creuset de la nation française, d'un pays civilisé, **l'École de la République** ?

Qui est le mieux placé, au niveau de l'école, pour répondre à cette question, pour y trouver des solutions, pour faire pression sur ceux qui n'ont pas intérêt à ce que cela change, sinon les organisations syndicales ou les associations de parents d'élèves ?

Qu'attendons-nous pour agir, avant que l'histoire ne nous juge, ou que ce soit nos propres enfants qui nous jugent ?

Raymond MAGDELAINÉ

---

## Du Corporatisme et des Principes républicains

Nos collègues révolutionnaires du SNPDEN avaient organisé une GRRRRRRRANDE manifestation en novembre 2006 à PARIS, pour obtenir quelques miettes et, notamment, faire prendre en compte le temps de travail des personnels de direction. Des études, des rapports ont été publiés, mais les ministres successifs, sachant l'opposition résolue du principal « syndicat » des Personnels de direction, avaient tranquillement omis de s'occuper de la question au risque de froisser le grand « syndicat ».

Mais voilà que l'affaire est réglée. Enfin, et grâce à la lutte sans merci menée –depuis novembre 2006- par le « syndicat », le ministre vient de céder : désormais nous ne sommes responsables que de l'exécution de nos missions, et nous n'avons pas de compte à rendre sur l'organisation du gardiennage, des permanences, etc. Sachant que si un drame se produit, lors d'une période où la permanence n'est pas assurée par le chef d'établissement, nous en serons évidemment tenus pour responsables. On mesure l'avancée de l'acquis, et la crainte panique qu'inspire le « syndicat » aux autorités.

Plus sérieusement, notre fonction suppose à la fois disponibilité et intelligence. On ne saurait, je ne saurais, définir mon activité en termes temporels. Parfois, je passe ma journée sans événement majeur, dans le quotidien rassurant d'une journée scolaire, plus souvent, je dois recevoir un professeur agressé par un élève ou inquiet, voire dépressif, ou un élève « mal dans sa peau », ou une jeune fille violée par son oncle, et délaissée par les services sociaux qui ont bien d'autres choses à faire, ou des parents mécontents du sort réservé à leur enfant par M. ... qui a demandé à l'enfant en question de se mettre au travail « vous vous rendez compte ? Il la harcèle, on va écrire à l'Académie, c'est pas supportable »... Il faut pouvoir répondre aux uns et aux autres. Je pense, pour ma part, que cela n'est possible qu'à la condition de ne jamais déroger sur ses principes ; encore faut-il en avoir.

Ces principes sont ceux de la République, et de son école. Je les revendique, et c'est ce qui fait la grandeur et l'intérêt de ma fonction. A partir du moment où la « carrière » devient l'obsession, où l'on accepte de sacrifier l'essentiel, alors le système est perdu. **Le chef d'établissement représente l'Etat.** Je me tiens pour moi à cette définition, et j'y subordonne le reste. C'est sans doute un peu de ce que MONTESQUIEU appelait la « vertu » nécessaire en république. Cette « vertu » s'accommode mal des reptations et des servilités : il ne faut pas craindre de déplaire, si le pouvoir est despotique, si le recteur en place attend de ses subordonnés une obéissance sans faille et qu'ils portent le discours indiscuté de l'Autorité. Je représente l'Etat, mais ni le recteur, ni le Ministre ! Je suis en charge des intérêts de la « volonté générale », je ne défends ni une coterie, ni un parti politique : je suis **LAÏC**.

Ces principes, qui fondent notre République, devraient être ceux sur lesquels on recrute les nouveaux personnels de direction. Faute de s'appliquer résolument à exiger cette indépendance d'esprit dans le cadre des obligations de l'Etat, on crée patiemment, mais avec succès, un corps dont on s'est assuré de la soumission aux dépens de l'idéal républicain. Et au risque de devoir assumer les conséquences de décisions prises sous l'empire de la crainte et de l'intérêt personnel, lequel toujours en l'occurrence est le pire conseiller.

Puisque c'est à la mode - comment dit-on ? tendance ! - j'ai fait un rêve, moi aussi, celui de la primauté dans la gestion des établissements des valeurs de la République. Tout cela est bien loin, je le sens, des exigences du « syndicat » en matière d'horaires de présence...

Pierre COURANJOU



## MOTION LAÏQUE

Contrairement à ce que souhaitait naguère le Président de la République, le mot **LAÏCITÉ** n'a pas à être inscrit sur les monuments publics à la suite des trois qui y sont déjà : **Liberté Egalité Fraternité**. En effet, la **devise républicaine** ne peut se concevoir sans le principe préalable de **LAÏCITÉ**.

La **République**, en charge de l'intérêt général, écarte de la sphère dans laquelle elle permet à la souveraineté nationale de s'exprimer par la **LOI**, tout ce qui n'en relève pas, ne doit pas en relever. La sexualité de chacun ne relève aucunement de la **LOI**, sauf si elle contrevient à la **Liberté** d'autrui et à l'**Egalité de droit** que chacun a de disposer librement de son corps.

Nous savons bien que les communautés, fondées sur des appartenances religieuses, imposent aux individus des comportements sexuels relevant de morales qui, chacune, se prétend être la seule à détenir la vérité. La **République** n'a pas à prendre parti pour départager ces morales ; elle ne doit surtout pas consentir à ce que ces morales infléchissent ses principes. Autant la compassion, c'est-à-dire la sympathie dans son sens étymologique, entre individus est respectable, autant le compassionnel doit être écarté des relations sociales définies par la **LOI**.

Qu'un mariage soit rompu au prétexte que la femme n'était pas vierge au soir de ses noces n'est pas tolérable quand il est rompu sur le territoire de la République par un magistrat jugeant au nom de celle-ci. Que ce jugement inique soit défendu par certains comme la réponse compassionnelle faite à la violence exercée sur une jeune femme par son mari et sa famille lui reprochant de ne pas s'être conformée à leur morale communautariste est tout aussi **intolérable**. Ce que la **République**, ce que les Institutions de la **République** sont amenées à subir sous la pression des fanatismes communautaristes est **intolérable**. Le foulard dans l'Ecole de la République, le voile dans les hôpitaux de l'Assistance Publique, la virginité féminine critère de validité du mariage devant les Tribunaux français, tout cela est **intolérable**. En tolérant cette insidieuse contamination communautariste qui depuis des lustres infecte les institutions de la **République**, les responsables politiques de notre pays ont renforcé l'audace de ceux qui pratiquent l'**intolérable**.

Le SNCA e.i.L. Convergence, au nom de la **LAÏCITÉ**, s'insurge contre tous ces manquements à ce principe et dénonce autant ceux qui les commettent que ceux qui les tolèrent. Il appelle les Républicains à défendre pied à pied le domaine de la **LAÏCITÉ**, à l'élargir par leur vigilance et leur mobilisation, à lui redonner sa dimension universelle.

Le combat émancipateur auquel nous invite la **Charte d'Amiens** est d'essence laïque. Le SNCA e.i.L. Convergence ne sépare pas l'engagement syndical de l'engagement républicain et appelle le monde syndical au sursaut afin qu'il ne dissocie plus la lutte revendicative des principes de la **République**.

---

## Motion lycée et baccalauréat

Tel qu'il est aujourd'hui, le baccalauréat n'est plus l'examen que la Nation en attendait. Toujours premier grade de l'Université, il n'est plus du tout un indicateur de compétences et de savoirs. Un jeu aberrant de compensations permet, par exemple, à un candidat au baccalauréat S d'obtenir ce diplôme avec une note déplorable en mathématiques.

L'Université s'est donc dotée d'un système de « contrôle d'inscription » (site web : admission.postbac) qui permet à une commission d'examiner chaque dossier de candidat à l'inscription et de délivrer un avis, favorable ou non, à cette inscription. Le baccalauréat n'est donc plus le « passeport » suffisant quoique nécessaire pour l'accès à l'Université.

Pourquoi en est-on arrivé là ? La volonté, louable mais insuffisamment réfléchie, de diplômer 80 % d'une classe d'âge au niveau IV, a conduit à une gestion de l'orientation qui s'apparente plus à celle de flux qu'à une procédure visant à la délivrance et à l'acquisition de savoirs sûrs. Ce paradoxe d'une orientation qui s'émancipe des critères scolaires favorise, certes, des stratégies familiales de convenances sociales mais prive une grande masse des élèves du droit à l'accès à une formation initiale adaptée aux projets et aux capacités de chacun ; ainsi, aujourd'hui, accèdent au lycée d'enseignement général des élèves auxquels la faiblesse de leurs résultats en troisième a interdit l'accès au BEP ! Dans le même temps, la mise en place du bac pro 3 ans, en alignant les conditions de l'obtention du baccalauréat professionnel sur celles des autres baccalauréats, ne remédie en rien, bien au contraire, à cette orientation au caractère ethno-social prononcé, ni à la dépréciation du diplôme.

Dans toutes ses composantes actuelles, le LYCEE, uniformisé, mais qui n'a pas été fondamentalement

réorganisé, ne peut accueillir efficacement des élèves qu'il n'a jamais connus et qui ne peuvent suivre avec profit un enseignement des « humanités ».

Par ailleurs la multiplication des options offertes en seconde – dans certains établissements, à l'exclusion de beaucoup d'autres ! - surcharge l'horaire hebdomadaire au détriment des horaires des disciplines fondamentales.

La situation aujourd'hui est celle d'un très grand élitisme : quelques élèves suivent avec le plus grand profit l'enseignement pluriel dispensé, la plupart échoue irrémédiablement.

Il ne demeure aujourd'hui dans les faits qu'UN SEUL baccalauréat général : le BAC S. Les autres séries ne sont choisies généralement que par ceux qui ne peuvent suivre l'enseignement exigeant de la série S ; et c'est à ce niveau déprécié de tous les baccalauréats, sauf un, que « la réforme de la voie professionnelle » ravale le bac pro !

Le SNCA e.i.L. Convergence estime qu'il faut remettre en ordre le lycée et le baccalauréat. Pour ce faire, il faut se fonder sur quelques principes :

- Retrouver la qualité de l'examen, premier grade universitaire.
- Renforcer le poids des dominantes : faire de vrais scientifiques, de vrais littéraires, et parmi eux de vrais historiens, ou de vrais linguistes, etc.
- Opérer donc des choix et rationaliser l'offre d'options en fonction de la dominante choisie.
- Elever considérablement le niveau d'exigence dans chacune des séries alors allégées.
- Repenser l'organisation de la classe de seconde qui doit s'assurer des acquis nécessaires à la poursuite d'études. Ce qui conduit à l'abandon des options de 2<sup>nde</sup> – du moins celles qui n'existent pas au collège.
- Conserver au baccalauréat professionnel sa spécificité.
- Redonner à l'orientation toute sa dimension scolaire, rien que sa dimension scolaire.

## **ELECTIONS 2008**

*Soyez candidat-es sur les listes du SNCA e.i.L. Convergence pour faire progresser le syndicalisme de terrain, celui de la Charte d'Amiens ! Suscitez d'autres candidatures autour de vous. Utilisez les déclarations des pages 11 et 12 de BAC 26 ou disponibles sur le site et renvoyez-les, dûment renseignées, au siège.*

*De même n'hésitez pas à vous syndiquer ou vous resyndiquer dès aujourd'hui en utilisant le formulaire et le tarif joints : la présyndicalisation n'est pas à négliger !*

*Et en urgence :*

**BONNES VACANCES !**

## 2008 ELECTIONS PROFESSIONNELLES PARITAIRES NATIONALES

*Je soussigné-e*

NOM

NOM de jeune fille

PRENOM

Certifié  Agrégé  PEPS  PLP  CPE  Personnel de direction

Autre (préciser)

Classe normale

Hors classe

Etablissement :

Type

Nom

Adresse complète

N° de code (à demander au secrétariat de l'établissement)

*déclare être candidat-e au premier tour des élections à la CAPN de mon corps sur la liste du SNCA e.i.L. Convergence.*

*Fait à*

*le*

*Signature*

## 2008 ELECTIONS PROFESSIONNELLES PARITAIRES NATIONALES

*Je soussigné-e*

NOM

NOM de jeune fille

PRENOM

Certifié  Agrégé  PEPS  PLP  CPE  Personnel de direction

Autre (préciser)

Classe normale

Hors classe

Etablissement :

Type

Nom

Adresse complète

N° de code (à demander au secrétariat de l'établissement)

*déclare être candidat-e au second tour des élections à la CAPN de mon corps sur la liste du SNCA e.i.L. Convergence.*

*Fait à*

*le*

*Signature*

**2008 ELECTIONS PROFESSIONNELLES PARITAIRES ACADEMIQUES**  
**Académie de .....**

*Je soussigné-e*

NOM NOM de jeune fille  
PRENOM  
Certifié  Agrégé  PEPS  PLP  CPE  Personnel de direction   
Autre (préciser)   
Classe normale  Hors classe

Etablissement :  
Type  
Nom  
Adresse complète

N° de code (à demander au secrétariat de l'établissement)

*déclare être candidat-e au premier tour des élections à la CAPA de mon corps sur la liste du SNCA e.i.L. Convergence.*

*Fait à*  
*Signature*

*le*

**2008 ELECTIONS PROFESSIONNELLES PARITAIRES ACADEMIQUES**  
**Académie de .....**

*Je soussigné-e*

NOM NOM de jeune fille  
PRENOM  
Certifié  Agrégé  PEPS  PLP  CPE  Personnel de direction   
Autre (préciser)   
Classe normale  Hors classe

Etablissement :  
Type  
Nom  
Adresse complète

N° de code (à demander au secrétariat de l'établissement)

*déclare être candidat-e au second tour des élections à la CAPA de mon corps sur la liste du SNCA e.i.L. Convergence.*

*Fait à*

*le*

*Signature*